

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 4

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

L'an deux mille dix-sept et le 25 janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 19 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, M. JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. FREDERIC COMBE, M. DENIS MOLET, MME NATHALIE GAUVRIT, MME FLORENCE TOULZE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, MME ISABELLE SEROR, M. GILLES HOURQUET, M. NICOLAS COSTES.

Etaient absents excusés avant donné procuration : M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à MME VALERIE QUONIAM-DOUREL), MME KATY COLDER (Pouvoir donné à MME NATHALIE SIMON-LABRIC), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M. LAURENT ROUX), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Etait absent excusé :

MONIQUE GUEDES a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2017/01

Objet : Adoption du Procès-Verbal 2016-08 du Conseil Municipal du 14 décembre 2016

Monsieur Le Maire demande aux Conseillers Municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2016/08 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2016.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Envoyé en préfecture le 26/01/2017

Reçu en préfecture le 26/01/2017

Affiché le

26 JAN. 2017

Recevoir le 26/01/2017

ID : 031-213105612-20170126-D2017_01-DE

Article 1

A l'unanimité,

- D'adopter le Procès-Verbal N°2016/08 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2016.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

*Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC*



- Transmis le 26 JAN. 2017
- Affiché le 26 JAN. 2017